

## "La CJR, les magistrats et Dupond-Moretti" (convocation pour le 16 juillet)

Expéditeur : norbert jacquet (norbertjacquet@yahoo.fr)

À : anne-pascale.reboul@afp.com; philippe.massonnet@afp.com; dirred@afp.com; infogene@afp.com; societe@afp.com; politique@afp.com; eco@afp.com; social@afp.com; afptls@afp.com

Date : dimanche 11 juillet 2021, 17:42 UTC+2

Dans quelques médias (Le Parisien, Le Monde, Valeurs actuelles, Le JDD avec la tribune de Naïma Moutchou concernant sa démission de la CJR en dénonçant, entre autres, *"une incohérence à voir des hommes politiques devant répondre de leurs actions devant les électeurs, être mis en cause par des juges, tandis que ces mêmes juges voient difficilement leur responsabilité engagée"*, dans Le Point avec une chronique de son directeur-adjoint de la rédaction qui ne fait pas dans la dentelle en titrant sur le ministre *"gibier de potence de premier choix"*...) on peut lire des articles sur le conflit entre l'exécutif (Dupond-Moretti) et les syndicats de magistrats.

Il en ressort que les magistrats pourraient ne pas être à la fête. Pour ma part, je m'en moque. Entre le ministre et les magistrats je me contente de compter les points en rappelant que la justice française est dans une impasse. Mes dossiers, qui montrent que cette justice n'a rien à envier à celle de la Roumanie de Ceausescu, sont étalés sur le Web. Ils circulent et se reproduisent sur divers supports numériques. Si la justice française ne veut rien entendre s'agissant des enquêtes sur les crashes aériens et si elle persiste à s'enfoncer dans ses méthodes soviétiques, elle finira par être paralysée. Et la France pourrait bien être du même coup paralysée. Par le ridicule.

**J'ai mis en ligne aujourd'hui une page relative aux informations transmises à la CJR** qui montrent que la justice malade crache à la figure des familles de victimes d'accidents aériens et qu'elle falsifie les enquêtes concernant les crashes aériens au mépris de la vie humaine, les morts inutiles s'accumulant par centaines (1).

**Deux oublis.** Dupond-Moretti aurait oublié, dans des circonstances qui restent floues, de déclarer 300 000 euros de revenus. Les médias en parlent sans lésiner. Pour ce qui est des enquêtes falsifiées sur les crashes aériens, avec tous les documents utiles étalés sur sur le Web et transmis à l'AFP et à de nombreux journalistes, les médias oublient d'en parler. C'est toujours "à mort le pilote qui dit la vérité !".

Norbert Jacquet

[Web général](#) - [Documents](#) - [Vidéos](#)

[Justice française criminelle \(Boeing 737 MAX\)](#)

[La commission Bernalicis et les magistrats faussaires](#)

[Démocratie et justice française : où va l'Europe ?](#)

**"Liberté, démocratie, Etat de droit, valeurs de l'UE" ... en 2022 ? :**

- [Dupond-Moretti au jeu de la vérité et des mensonges](#) (30 mars 2021)

- [Macron, l'armée, la justice : où va la France ?](#) (30 avril 2021)

- [Démocratie, etc. : en France, dans l'aérien...](#) (2 juillet 2021)

(1) [La CJR, les magistrats et Dupond-Moretti](#)



### La CJR, les magistrats et Dupond-Moretti

Norbert JACQUET

Pendant ce temps, les enquêtes sur les crashes aériens... ? La sécurité aérienne... ?